

Assemblée paroissiale de printemps du vendredi 29 mars 2019 Maison de paroisse de Sainte-Croix - Assemblée ordinaire

Introduction, lecture des principes constitutifs

Michel Egger ouvre l'assemblée à 20h10, en présence d'une quarantaine de personnes. Il précise qu'elle sera suivie d'une assemblée électorale.

Il salue la présence de Mme Chantal Bujard Bovey et de M. Claude Roulet, syndic de Mauborget.

Il excuse Franklin Thévenaz (syndic de Ste-Croix), la municipalité de Bullet, Jean-Christophe Jaermann, Simone Zurbrügg, Olivier et Françoise Renaud, la fiduciaire Calame (Jean-Yves Pahud), Valérie Pittet, Robert et Monique Winkler, Marceline Simon.

Il propose ensuite une réflexion sur quelques versets bibliques puis propose de prier.

Il rappelle enfin les principes constitutifs de l'EERV.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire d'automne

Michel Egger indique que le procès-verbal a été distribué et qu'il était à disposition. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Présentation des comptes 2018

En l'absence de M. Pahud et de Valérie Pittet, Mary-Claire Alber donne lecture des comptes 2018.

Le total des charges s'est élevé à Fr. 83'849.05 (contre Fr. 92'300.-- budgétés).

Le total des produits s'est élevé à Fr. 67'817.93 (contre Fr. 67'100.-- budgétés).

Le résultat est donc une perte de Fr. 16'031.12.-- (contre Fr. 25'200.-- de perte budgétée).

Le total du bilan est de Fr. 79'155.50 et le capital est de Fr. 40'015.50.

Mary-Claire Alber précise que le fonds des orgues de Bullet a diminué car il a servi pour le relevage des orgues.

Une question est aussi posée sur les créanciers.

Michel Egger la remercie.

Rapport de la commission de gestion sur les comptes

Michel Egger donne la parole à Jenny-Anne Maeder.

En préambule, une remarque est faite concernant le plan comptable utilisé. Ce dernier n'est pas le plan comptable normalisé. Il est demandé s'il ne faudrait pas demander à la Fiduciaire Calame d'en changer.

Jenny-Anne Maeder lit ensuite le rapport rédigé par Marceline Simon. Il en ressort que la situation est préoccupante. Les dépenses sont réduites au minimum mais comment insuffler la culture du don aux jeunes générations. La commission propose de rendre les soucis de la paroisse plus visibles en donnant un résumé des assemblées dans le journal local. Le canton se rend-il compte de la charge que représente la cible cantonale? Notre paroisse n'est pas la seule dans cette situation, une réflexion à large échelle s'impose.

Jenny-Anne Maeder lit ensuite le rapport des contrôleurs des comptes et propose à l'assemblée d'approuver les comptes, avec remerciements à la Fiduciaire Calame, et de donner décharge à la fiduciaire et aux contrôleurs.

Michel Egger ouvre la discussion sur d'éventuelles idées. Caroline Zäch indique que le Conseil cherche déjà des pistes mais ceci concerne tous les paroissiens.

Adoption des comptes 2018 et du rapport de la commission de gestion

Michel Egger met au vote les comptes et le rapport. Ils sont adoptés à l'unanimité moins deux abstentions.

Rapport d'activité sur la vie paroissiale / Taizé

Yoan Vuille présente un diaporama sur les différentes activités des 12 derniers mois.

Caroline Zäch rappelle ensuite le thème des activités de la paroisse jusqu'à l'été prochain: La rencontre.

Le Conseil a fait une retraite en septembre dernier et en fera une autre en juin pour préparer la thématique de la prochaine année scolaire.

Yoan Vuille informe des diverses activités prévues pour la période de Pâques.

Caroline Zäch indique que les rencontres Taizé, qui ont lieu une fois par mois à la cure, n'ont qu'une faible participation. Une réflexion est en cours sur leur besoin et les ressources nécessaires.

Michel Egger constate qu'il n'y a pas de question ni de remarque et remercie Caroline Zäch et Yoan Vuille.

Rapport de la commission de gestion sur la vie de la paroisse et le fonctionnement de son Conseil

Jenny-Anne Maeder lit le rapport rédigé par Marceline Simon. La commission a assisté à la séance du Conseil du 20 février. Les sujets sont répartis en dicastères et les activités planifiées selon les disponibilités de chacun. Un grand merci à tous.

Information de la Fondation des bâtiments paroissiaux

Denis Mayland informe que Fr. 10'000.-- de travaux ont été faits à la maison de paroisse de Sainte-Croix (fenêtres, chauffage).

Etant donné la situation financière de la paroisse, le comité de la Fondation a décidé d'offrir Fr. 4'100.--.

Sky Zone a payé ce qu'ils devaient pour la maison de L'Auberson. Ils sont donc toujours là.

Il n'y a pas de grand projet prévu cette année.

Pierre-Etienne Bornand présente ensuite les comptes de la Fondation. Denis Mayland ajoute que la Fondation se porte bien et qu'il est normal de faire un don. Enfin, la Fondation remercie Valérie Pittet qui s'occupe du suivi des locations.

Information du Conseil régional et du Synode

Michel Egger donne la parole à Mme Chantal Bujard Bovey pour le Conseil régional 07 Nord-Vaudois.

Après des remerciements au Conseil paroissial et aux membres actifs, elle indique que 6 membres se retirent. Plusieurs postes régionaux sont à repourvoir. Les personnes intéressées peuvent contacter un ministre.

Elle annonce divers événements spéciaux: Voyage dans les Cévennes du 16 au 21 juillet, culte de l'Ascension à Concise, concert d'orgue au temple de Chêne-Paquier le 29 mai. Enfin, le site internet de la région a fait peau neuve.

Michel Egger la remercie et donne la parole à Anne Tesauri. Elle présente un texte de Sylvie Arnaud. Le Synode devait traiter le dossier des dotations qui est le sujet chaud. En raison de l'accord de rééquilibrage avec l'Eglise catholique, le nombre de postes passera de 220 à 203 équivalents plein temps. Le Synode a aussi traité de la modification du règlement ecclésiastique et de l'amélioration de la collaboration à la Maison des Cèdres, siège de l'EERV. Le Conseil synodal doit aussi traiter l'organisation des ressources humaines, sujet qui crée des tensions.

Le Synode se réunira encore en avril et en juin. Enfin, il y aura 5 nouveaux membres au Conseil Synodal pour remplacer ceux qui ne se représentent pas.

Michel la remercie et ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée.

Information du Conseil paroissial

Caroline Zäch informe que plusieurs membres du Conseil ne se représentent pas. Des nouveaux membres ont été trouvés. Le culte d'installation du nouveau conseil ainsi que d'au revoir aura lieu le 23 juin à La Chaux.

Elle rappelle que le vice-président de l'Assemblée André Mottier ne se représente pas, le poste est à pourvoir. Il faut aussi remplacer Jean Reuge à la commission de gestion et Laura Ferrari à la Région.

René-Paul Gueissaz fera partie de la commission de gestion et Marie Haarpaintner représentera la paroisse au niveau régional.

Au Conseil paroissial, Christiane Gilliéron, Anita Matthey, Yoan Vuille et Simone Zurbrügg ne se représentent pas.

Trois personnes se présentent: Noémie Lin, Jacqueline Michod et Aline Bürgi.

Michel Egger remercie toutes celles et ceux qui vont s'engager.

Divers et propositions individuelles

Paul Schneider fait un parallèle entre Paul Grüniger (qui avait été licencié et condamné pour avoir aidé des réfugiés à la frontière autrichienne) et la loi fédérale de 2006 sur les étrangers selon laquelle les personnes qui aident les illégaux sont passibles d'amende et de prison. Amnesty a recensé 800 cas. Actuellement, un pasteur neuchâtelois a hébergé un Togolais qui devait être expulsé et n'était pas expulsable. Il a fait l'objet d'une ordonnance pénale: Fr. 1'000.-- d'amende. Un recours est en cours.

Claude Roulet constate que les difficultés, tant au canton qu'au Synode, sont dans les détails des règlements d'application. Les difficultés financières sont aussi semblables partout (paroisses, communes). Il informe enfin que la Municipalité de Mauborget recontractera le Conseil paroissial.

Michel Egger indique que la Municipalité de Bullet prévoit, début avril, une séance d'écoute et de partage avec le Conseil paroissial.

Michel Egger constate que la parole n'est plus demandée et clôt l'assemblée vers 21h30.

Le secrétaire: J. Wenger

Le président: M. Egger

A black ink signature, likely of J. Wenger, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.A blue ink signature, likely of M. Egger, featuring a prominent, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end, with several smaller, more intricate strokes above it.

Assemblée paroissiale électorale du vendredi 29 mars 2019
Maison de paroisse de Sainte-Croix

Michel Egger ouvre l'assemblée électorale vers 21h40. En introduction, il lit une lettre d'André Mottier informant qu'il ne se représente pas au poste de vice-président de l'Assemblée.

Deux scrutateurs sont nommés: Frédéric Steinhauer et Pierre-Etienne Bornand.

L'ordre des élections sera:

- le bureau de l'Assemblée,
- la Commission de gestion,
- les délégués régionaux,
- le Conseil paroissial.

Cette dernière élection se fera avec une liste et une urne. Les autres se feront à mains levées.

Personne ne se présente pour le poste de vice-président de l'Assemblée. Jacques Wenger est d'accord de continuer comme secrétaire et Michel Egger continue comme président.

Ils sont élus par applaudissements.

Pour la Commission de gestion et des finances, Jenny-Anne Maeder et Marceline Simon continuent.

René-Paul Gueissaz se présente comme troisième membre.

Ils sont élus par applaudissements.

Deux déléguées sont élues par applaudissements à l'Assemblée régionale: Anne Tesauri et Marie Haarpaintner.

Pour le Conseil paroissial, Michel Egger lit les noms des 10 personnes qui se présentent: Mary-Claire Alber, Aline Bürgi, Michel Favre, Janique Ferrari, Noémie Lin, Jacqueline Michod, Valérie Pittet, Jean-Samuel Py, Anne Tesauri et Caroline Zäch.

Les bulletins sont distribués puis l'urne circule. Une vidéo est projetée durant le dépouillement.

Les résultats sont les suivants:

Bulletins anticipés: 9

Bulletins distribués: 39

Bulletins blancs: aucun

Bulletins valables: 48

Les 10 candidates et candidats sont élus avec 48 voix.

Pour conclure, Michel Egger propose de prier puis il clôt l'assemblée à 22h15.

Le secrétaire: J. Wenger

Le président: M. Egger

